

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 FEVRIER 2009

Aujourd'hui treize Février deux mil neuf, à vingt heure trente, heure légale, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. DOOR, Maire, les Membres du Conseil Municipal dont les noms suivent :

Présents : M. DIGEON, Mme JEHANNET, M. SUPPLISSON, Mme GUITARD, M. FONTENEAU, Mme BUTOR, M. MALET, Mme DURY, M. DUVAL, Mme PARE, M. VAILLANT, M. PRAUD, Mme SCHWARTZ, M. COQUELIN, Mme DUBOIS, Mme BABIN, Mme TICOT, M. DEPERRIAUX, Mme RIBEIRO, Mme RENSON, M. GUILLOTEAU, Mme DECHAMBRE, M. BURGUNDER, M. MIMOUN, M. REBOUL, Mme PIQUET, M. NOTTIN, Mme POURSIN-SIROT.

Ont donné délégation de vote :

- M. MENARD à M. MALET
- M. DANIEL à M. DIGEON
- M. GUILLAUME à Mme JEHANNET

Absente :

Mme PERRIN.

-=-

Mme DUBOIS remplit les fonctions de secrétaire.

DEPLOIEMENT DU PASSEPORT BIOMETRIQUE : CONVENTION AVEC M. LE PREFET POUR RECEVOIR UN OU PLUSIEURS DISPOSITIFS DE RECUEIL DES DONNEES

Vu les exigences fixées par le règlement européen du 13 Décembre 2004 qui prévoit que les pays de l'Union Européenne doivent mettre en place au plus tard le 28 Juin 2009 les passeports dits biométriques dotés d'un composant électronique contenant la photo numérisée du titulaire et l'image de deux de ses empreintes digitales,

Vu la demande du Préfet sollicitant la ville de Montargis, en tant que chef-lieu d'arrondissement, afin d'être équipée d'un tel dispositif,

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Préfet du Loiret relative à la mise en dépôt d'une ou plusieurs station(s) fixe(s) d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage dans les communes.

Adopté à la MAJORITE par 29 voix POUR et 3 CONTRE (M. REBOUL, Mme PIQUET, M. NOTTIN).

.../...

**RAPPORT DU MAIRE SUR LES DECISIONS PRISES
DEPUIS LA SEANCE DU CONSEIL DU 19 DECEMBRE 2008**

*en vertu de la délégation du Conseil Municipal
au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises depuis la séance du 19 Décembre dernier au Conseil Municipal qui lui en donne acte.

BUDGET PRINCIPAL 2009 DE LA VILLE

Le Conseil Municipal approuve le Budget Principal 2009 tel qu'il est présenté et qui s'équilibre à la somme de 32 137 856,45 € se décomposant comme suit :

- ✚ 22 403 582,24 € pour la section de Fonctionnement
- ✚ 9 734 274,21 € pour la section d'Investissement

Adopté à la MAJORITE par 25 voix POUR, 6 CONTRE (M. BURGUNDER, M. MIMOUN, M. REBOUL, Mme PIQUET, M. NOTTIN, Mme POURVIN-SIROT) et 1 ABSTENTION (M. PRAUD).

BUDGET ANNEXE DE L'EAU – EXERCICE 2009

Le Conseil Municipal approuve le Budget annexe de l'Eau – exercice 2009 - tel qu'il est présenté et qui s'équilibre à la somme de 99 043,14 € se décomposant comme suit :

- ✚ 32 692,90 € pour la section de Fonctionnement
- ✚ 66 350,24 € pour la section d'Investissement

Adopté à la MAJORITE par 28 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M. BURGUNDER, M. REBOUL, Mme PIQUET, M. NOTTIN)

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA RUE DU PORT - EXERCICE 2009

APPROUVE le Budget annexe de la zone d'activités de la rue du Port- exercice 2009 - tel qu'il est présenté et qui s'équilibre à la somme de 388 544,72 € se décomposant comme suit :

- ✚ 230 808,54 € pour la section de Fonctionnement
- ✚ 157 736,18 € pour la section d'Investissement

Adopté à la MAJORITE par 29 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M. REBOUL, Mme PIQUET, M. NOTTIN).

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2009

Le Conseil Municipal décide de voter, ainsi qu'il suit, le montant des subventions aux différentes Sociétés ou Associations ci-dessous dénommées, au titre de l'Exercice 2009 :

NOM des ASSOCIATIONS	subvention 2009
CHAPITRE 920-020-6574 - CHARGES DE PERSONNEL	
Comité des Oeuvres Sociales du Personnel Communal 6 rue Gambetta 45200 Montargis	51 507,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 920 - 020	51 507,00 €
CHAPITRE 920-0242-6574 - FETES PUBLIQUES	
Comité des Fêtes de Montargis et de l'Agglomération – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	11 875,00 €
Comité Miss Orléanais – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	4 275,00 €
Comité Miss Montargis – 2 Boulevard Anatole France 45200 Montargis	2 850,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 920 - 0242	19 000,00 €
920-0251-6574 - ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES	
FNCPG-CATM section agglomération Montargis – 28bis rue Emile Combes 45200 Châlette	229,00 €
Amicale des Anciens Marins – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	46,00 €
Ass. Républicaine des Anciens Combattants du Montargois A.R.A.C. – Maison des Association 32 rue Claude Debussy 45120 Châlette sur Loing	84,00 €
F.N.A.C.A. Montargis-Amilly – 349 avenue du Docteur Schweitzer 45200 Amilly	153,00 €
Union Nationale des Combattants section Montargis-7 rue Joliot Curie 45700 Villemandeur	84,00 €
Mutilés -Veuves Victimes de Guerre section Montargis - 7 rue Marcel Sembat 45200 Montargis	46,00 €
Souvenir Français Comité de Montargis – 5 rue Jean Jaurès 45700 Villemandeur	84,00 €
F.N.D.I.R.P. – 4 résidence des Tourelles 45200 Montargis	336,00 €
A.N.C.A.C. – section de Montargis – Gare de Montargis 45200 Montargis	76,00 €
Ass. Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité de Montargis A.N.A.C.R. - 17 rue de la Fontaine 45100 Orléans	76,00 €
Fédération Nationale des plus Grands Invalides de Guerre – 9 route des Gremets 45220 Douchy	31,00 €
Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur – 408 route de Château Landon 45210 Nargis	75,00 €
Amicale des Anciens Chasseurs SIDI-BRAHIM – 7 rue Marcel Sembat 45200 Montargis	38,00 €
Amicale des Anciens Combattants – 16 rue Carnot 45200 Montargis	1 000,00 €
Délégation du Loiret FFL « Fondation de la France Libre » - la Devinière 45510 Tigy	76,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 920 - 0251	2 434,00 €
CHAPITRE 920-048-6574 – ACTIONS EUROPEENNES & INTERNATIONALES	
Comité de Jumelage – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	9 500,00 €
Amis de Greven – 681 rue des Pointards 45200 Amilly	950,00 €
Amis de Crowborough – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	950,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 920 - 048	11 400,00 €
TOTAL CHAPITRE 920	84 341,00 €
..CHAPITRE 922-2011-657361	
CAISSE DES ECOLES – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	2 800,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 922 - 2011	2 800,00 €

CHAPITRE 922-2011-6574 - ENSEIGNEMENT	
O.G.E.C. Saint Louis (cantine) – 3 place du Château 45200 Montargis	2 746,00 €
CPE Ecole Girodet – 27 rue Girodet 45200 Montargis	92,00 €
FCPE Lycée en Forêt – route de Paucourt 45200 Montargis	92,00 €
FCPE Collège du Grand-Clos – 8 rue Flandres Dunkerque 45200 Montargis	92,00 €
FCPE Lycée Durzy -23 rue Léonard de Vinci – 45700 Villemandeur	92,00 €
Rallye Mathématique du Centre – IREM Université d'Orléans BP 6759 45067 Orléans cedex 2	145,00 €
Aux 14 écoles p/voyages de fin d'année	2 744,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 922 - 2011	6 003,00 €
TOTAL CHAPITRE 922	8 803,00 €
CHAPITRE 923-331-6574 - ACTION CULTURELLE	
Alliance Musicale de Montargis – 7 rue Gambetta 45200 Montargis	3 600,00 €
Amis de l'Ecole de Musique – 7 rue Gambetta 45200 Montargis	1 448,00 €
Amis de l'Eglise Sainte-Madeleine – 22 rue Triqueti 45200 Montargis	200,00 €
Association Montargoise d'Animation – 28 rue de Crowborough 45200 Montargis	28 757,00 €
APSEMAG - Ensemble Baroque de Montargis 6 rue Gambetta 45200 Montargis	1 000,00 €
Club des Chiffres et des Lettres – 64 rue des Jonquilles 45700 Pannes	76,00 €
Ensemble Vocal de Montargis – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	700,00 €
Gâtinais Québec –OTSI de la région montargoise - rue Renée de France 45200 Montargis	152,00 €
Photo Ciné Club du Gâtinais – 31 avenue Louis Maurice Chautemps 45200 Montargis	1 900,00 €
Le Réveil de la Chaussée – 75 rue Peynault 45200 Amilly	3 325,00 €
Association Florale et Horticole du Gâtinais – 336 rue de l'Armoire 45200 Amilly	250,00 €
Amitiés Chine Montargis – 3 bis rue Emile Zola 45200 Montargis	3 800,00 €
Association pour l'Alliance de l'Agglomération de Montargis et de la Chine – 14 rue Jean Jaurès 45200 Montargis	950,00 €
Hot Club du Gâtinais – 222 rue des Hauts de Viroy 45200 Amilly	950,00 €
Musik'Air - 59 rue André Coquillet 45200 Montargis	45 000,00 €
Association Amitiés Montargis Cameroun – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	1 425,00 €
Bridge Club de Montargis – 2 ter rue Ferdinand Buisson 45200 Montargis	950,00 €
Nouvelles technologies Gâtinaises – 78 rue de la Sirène 45200 Montargis	475,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 923 - 331	94 958,00 €
TOTAL CHAPITRE 923	94 958,00 €
CHAPITRE 924-402-6574 - CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES	
U.S.M. MONTARGIS – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	315 685,00 €
U.S.M. Montargis Football – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	80 000,00 €
U.S.M. Cyclotourisme – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	2 000,00 €
U.S.M. Cyclisme – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	2 000,00 €
Aviron-club Montargis Gâtinais – 16 chemin de la Baignade 45200 Montargis	3 000,00 €
Fémina – 1 rue du Grand Clos 45200 Montargis	36 000,00 €
Modélisme Naval – Maison des associations 32 rue Claude Debussy 45120 Châlette	80,00 €
Twirling Sport en Gâtinais – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	1 600,00 €
Nautic Club de Montargis – école de Voir lac des Closiers 45200 Montargis	1 100,00 €
Canoë-kayak Montargois et Vallée du Loing (C.K.M.V.L.) Piscine du Lac 45200 Montargis	1 100,00 €
La Brême Montargoise – 9 rue des Martins 45200 Amilly	250,00 €
Cercle Pasteur – 5 boulevard Durzy 45200 Montargis	49 000,00 €
DOGS de Montargis – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	300,00 €
Aide coupons Sport	3 000,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 924 - 402	495 115,00 €
TOTAL CHAPITRE 924	495 115,00 €

CHAPITRE 925-5201-65736	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE -3 rue de Crowborough 45200 Montargis	600 000,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 925 - 5201	600 000,00 €
CHAPITRE 925-5201-6574 - INTERVENTIONS SOCIALES	
Ass. des Donneurs de Sang – 13 rue du port St Roch 45200 Montargis	700,00 €
Croix-Rouge Française Montargis-pithiviers – 105 rue Coquillet 45200 Montargis	1 000,00 €
Club des Retraités S.N.C.F. région Montargis– 15 avenue LM Chautemps 45200 Montargis	150,00 €
Mouvement Vie Libre – 7 rue du Canal 45200 Montargis	400,00 €
Le Pigeon Montargois – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	397,00 €
Le Refuge des Cheminots comité de Montargis – rue Duchesne Rabier 45200 Montargis	77,00 €
U.A.I.C.F. groupe de Montargis – rue Duchesne Rabier 45200 Montargis	152,00 €
Montargis- A.V.F. Accueil des Villes françaises – 40 rue de Crowborough 45200 Montargis	77,00 €
Secours Populaire Français – 1 place de récollets 45200 Montargis	305,00 €
U.N.R.P.A. – salle Girodet 6 rue Gambetta 45200 Montargis	2 969,00 €
Les Papillons Blancs – 30 rue Duchesne Rabier 45200 Montargis	168,00 €
Ass. pour Emploi Info Solidarité des Chômeurs Précaires (A.P.E.I.S.) – 32 chemin des Moreaux 45220 St germain des Prés	229,00 €
Ass. pour les Non-Voyants "L'Amitié" – 2 rue Manuel 45200 Montargis	153,00 €
M.R.A.P. – Maison des Associations 32 rue Claude Debussy 45120 Chalette	77,00 €
IMANIS (A.D.A.G.E. – Association Départementale de lutte contre l'exclusion) – 1 rue pasteur 45200 Montargis	534,00 €
FNATH –Maison des Associations 32 rue Claude Debussy 45120 Châlette	153,00 €
La Prévention Routière comité du Loiret – 27 rue Charles Sangliers 45000 Orléans	153,00 €
Association Sourire et Vivre Ensemble – maison de retraite Au Fil de l'Eau 13 rue du Port Saint Roch 45200 Montargis	155,00 €
U.F.C. Que Choisir Loiret Est – 32 rue Claude Debussy 45120 Châlette	77,00 €
Association des Locataires du Quartier de la Chaussée – 7 rue de Greven 45200 Montargis	200,00 €
Maison de la Famille – 8 Chemin du Cimetière 45200 Montargis	300,00 €
Association Familiale de Montargis – Familles de France	100,00 €
Le Château de Sable – 9 rue Edouard Ialo 45120 Châlette	153,00 €
Développement Social et Culturel de la Langue des Signes Montargis – 6 rue Gambetta 45200 Montargis	200,00 €
ALPEJ – 57 rue du Docteur Schweitzer 45200 Amilly	150,00 €
Association des Amis des Quatre Saisons – 3 rue de Crowborough 45200 Montargis	83 530,00 €
Objectif Lune – Association pour l'intégration des Personnes avec autisme – 168 rue Maurice Ravel 45200 Amilly	46,00 €
E.E.R.I.GE Espace Ecoute Rencontre Inter-Génération – 4 rue des Frères Lumière 45700 Villemandeur	75,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 925 - 5201	92 680,00 €
TOTAL CHAPITRE 925	692 680,00 €
CHAPITRE 928-8320-6574 – ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	
Association LIG'AIR – Association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Région Centre – 135 rue du Faubourg Bannier 45000 Orléans	300,00 €
Association Loiret Nature Environnement – 64 route d'Olivet 45100 Orléans	150,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 928 - 8320	450,00 €
TOTAL CHAPITRE 928	450,00 €
CHAPITRE 929-911-6574 - ACTION ECONOMIQUE	
Ass. "Promotion des Marchés de Montargis"- 6 rue Gambetta 45200 Montargis	7 445,00 €
Confrérie Maîtres Chouquetiers Gâtinais – Chambre des Métiers 6 rue de Vaubanc 45200 Montargis	152,00 €
Union Commerciale de Montargis – 7 bis rue du Four Dieux 45200 Montargis	15 000,00 €
TOTAL SOUS CHAPITRE 929 - 911	22 597,00 €
TOTAL CHAPITRE 929	22 597,00 €
TOTAL GENERAL	1 398 944,00 €

Adopté à l'UNANIMITE

.../...

GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LOGEMLOIRET POUR L'ACQUISITION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS PLS RUE DU FOUR DIEU A MONTARGIS

Le Conseil Municipal décide d'accorder la garantie de la Ville à hauteur de 50 % d'un emprunt d'un montant de 748 695 €, soit 374 347,50 €, que LogemLoiret se propose de contracter auprès du Crédit Agricole Centre Loire, pour financer cette opération.

Caractéristiques du prêt PLS :

- . Ce prêt comporte :
 - une phase de mobilisation des fonds
 - une phase d'amortissement du capital
- . Montant global du crédit : 748 695 €
- . Durée : maximum 52 ans
 - Dont : - durée de la phase de mobilisation 24 mois maximum
 - durée de la phase de consolidation 50 ans maximum
- . Taux d'intérêt annuel : 5,13 % indexé sur le taux du livret A

Adopté à la MAJORITE par 31 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. BURGUNDER).

GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A HAMOVAL POUR LA CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS EN LOCATION-ACCESSION « RESIDENCE DU PUISEAUX » 32 BIS RUE POUGIN DE LA MAISONNEUVE A MONTARGIS

Le Conseil Municipal décide d'accorder la garantie de la Ville à hauteur de 50 % d'un emprunt de 1 399 709 €, soit **699 854,50 €**, que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre pour financer cette opération.

Caractéristiques du prêt « PSLA »:

- ⇒ Montant..... **1 399 709 €**
- ⇒ Durée d'amortissement du prêt 30 ans
- ⇒ Taux et indexation :
 - Le taux initial sera égal au niveau de l'Euribor 3 mois constaté la veille du départ de la 1^{ère} période d'amortissement majoré de la marge.
 - Indexation : Euribor 3 mois majoré d'une marge de 0,80 %.
- ⇒ Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur, pour le montant total du prêt
- ⇒ périodicité trimestrielle
- ⇒ Commission d'engagement 600 €
- ⇒ Emprunt non cessible
- ⇒ Remboursement anticipé, sans indemnité et sans condition de délai.

Adopté à la MAJORITE par 31 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. BURGUNDER).

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BASSIN DU PUISEAUX ET DU VERNISSON

Vu la délibération du Conseil Syndical en date du 08 Septembre 2008, le Conseil Municipal approuve la modification de l'article 6 des statuts du Syndicat portant le nombre de représentants de chaque commune de 2 titulaires à 2 titulaires et 2 suppléants.

Adopté à l'UNANIMITE.

RECONSTRUCTION DE L'ECOLE JEAN MOULIN : AUTORISATION A M. LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHE NEGOCIE AINSI QUE LES PROCEDURES ADAPTEES SUITE A APPEL D'OFFRES INFRACTUEUX

Considérant la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 16 janvier 2009 de déclarer infructueux le lot 4 - Couverture et de relancer cette consultation dans le cadre d'un marché négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence, conformément à l'article 35 II 3° du Code des Marchés Publics, ainsi que les lots n° 5-Plâtrerie, n°7-Menuiseries intérieures, n°14-Plomberie et n°15-Clôture dans le cadre de procédures adaptées conformément à l'article 27 III 2° du Code des Marchés Publics,

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les marchés avec les entreprises qui seront retenues par la Commission d'Appel d'Offres au terme de ces nouvelles procédures.

Adopté à l'UNANIMITE.

**EGLISE SAINTE MADELEINE – TRAVAUX DE RESTAURATION INTERIEURS :
AUTORISATION A M. LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU LOT 2
RESTAURATION DES DECORS PEINTS (tranche ferme, tranche conditionnelle)**

Considérant la nécessité de passer un avenant au marché relatif au lot 2-Restauration des décors peints (Tranche Ferme, Tranche Conditionnelle) avec l'Atelier Marc PHILIPPE, titulaire du marché, compte tenu de la nécessité de restaurer le tableau représentant la descente de croix d'après Rubens, dont le cadre,

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ledit avenant n° 1 à passer avec l'Atelier Marc PHILIPPE d'un montant de 12 940,00 € H.T., ce qui porte le nouveau montant du marché de 100 906,20 € HT à 113 846,20 € HT (toutes tranches confondues).

Adopté à l'UNANIMITE.

**ECOLE JEAN MOULIN : AVENANT N°1 A LA POLICE D'ABONNEMENT SOUS-STATION
RELATIVE A LA CONCESSION DE CHAUFFAGE URBAIN**

Vu la démolition de deux bâtiments abritant la maternelle et les logements de fonction, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 à la Police d'Abonnement du 22 Août 1995 avec la Société Montargis Energies, portant la puissance souscrite de 406,92 KW à 209,50 KW à compter du 1^{er} Janvier 2009.

Adopté à l'UNANIMITE.

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DURZY : AVENANT N°12 AU CONTRAT AVEC
LA SOCIETE MONTARGIS ENERGIES POUR L'EXPLOITATION DE CHAUFFAGE
DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Suite au déménagement de la bibliothèque le 9 février 2009, et à la mise en « hors gel » du bâtiment à compter de ce même jour, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n° 12 au marché n° P/083.03 avec la Société Montargis Energies relatif au site de la Bibliothèque Municipale, portant moins value de 2 911,50 € du poste P1.

Adopté à l'UNANIMITE.

ACHAT DE LA PARCELLE AR 131 RUE DU PUISEAUX A MONTARGIS

Considérant l'intérêt d'acquérir ce terrain, constitué d'une peupleraie en bord d'eau jouxtant le nouveau gymnase du Puisseaux, compte tenu de son défaut d'entretien, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'acte rédigé par l'étude Croison, pour l'achat de la parcelle AR 131 (1 228 m²) à l'euro symbolique, les frais étant à la charge de l'acquéreur.

Adopté à l'UNANIMITE.

ACHAT DE LA PARCELLE AR 132 RUE DU PUISEAUX A MONTARGIS

Considérant l'opportunité d'acquérir ce terrain dans les mêmes conditions que la parcelle AR 131, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'acte rédigé par l'étude Croison, pour l'achat de la parcelle AR 132 (705 m²) à l'euro symbolique, les frais étant à la charge de l'acquéreur.

Adopté à l'UNANIMITE.

**VENTE DES PARCELLES AS 360 ET 362 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY
A MONTARGIS**

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier du Plateau, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'acte rédigé par l'étude Louessard, pour la vente à LogemLoiret des parcelles AS 360 (373 m²) et 362 (816 m²) à l'euro symbolique, les frais étant à la charge de l'acquéreur ; étant précisé que ces biens appartiennent au domaine privé de la Commune.

Adopté à l'UNANIMITE.

ACQUISITION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE RUE PAUL DOUMER A MONTARGIS

Dans le cadre de l'opération menée par la CCI de construction de bâtiments tertiaires, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte de constitution de servitude, portant sur les parcelles AH 539 et 540 (propriété de LIDL/Foncières des Régions SA - GENEFIME d'une part - SCI Triquetonne/Madame Valérie Seguin, d'autre part), au bénéfice des parcelles AH 735, 715, 686, 685 (moitié indivise), 690 et 660. Cet acte sera rédigé par l'étude Croison, les frais d'acte étant à la charge de la Ville.

Cette servitude sera transférée à la CCI, par la concrétisation de l'acte de vente, ayant fait l'objet de la délibération municipale du 16 février 2007 (n°07-007).

Adopté à la MAJORITE par 29 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M. REBOUL, Mme PIQUET, M. NOTTIN).

TARIFS DE TROIS CONCERTS ORGANISES A LA SALLE DES FETES : Serge LAMA, Liane FOLY et Louis BERTIGNAC

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des trois concerts comme suit :

- ◆ **Serge LAMA le vendredi 03 Avril 2009**
- ◆ **Liane FOLY le 13 Mai 2009**
- ◆ **Louis BERTIGNAC le 28 Mai 2009**

En parterre :

- 360 places à 40 € (*15 premiers rangs*)
- 288 places à 35 € (*12 rangs suivants*)
- 72 places à 25 € (*3 derniers rangs*)

En balcon :

- 110 places à 40 € (*balcon face*)
- 162 places à 35 € (*balcons côtés*)

Adopté à la MAJORITE par 29 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M. REBOUL, Mme PIQUET, M. NOTTIN).

TARIF DU STAGE PATINAGE ORGANISE PAR LE SERVICE JEUNESSE & SPORTS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES DE FEVRIER 2009

Le service Jeunesse & Sports propose pendant les congés scolaires de Février, deux stages d'initiation au patinage sur glace, du 23 au 27 Février et du 02 au 06 Mars 2009. Ces stages ouverts aux Montargois âgés de 8 à 16 ans, se déroulent tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au vendredi, encadrés par un moniteur diplômé.

Le Conseil Municipal fixe le tarif de chaque stage à 50,00 €.

Adopté à la MAJORITE par 29 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (M. REBOUL, Mme PIQUET, M. NOTTIN).

REVALORISATION DE LA VACATION MEDICALE DU CENTRE MEDICO-SPORTIF

Considérant que son montant n'a pas été revalorisé depuis 2005, le Conseil Municipal fixe la rémunération de la vacation médicale du Centre Médico Sportif à 22 € à compter du 1^{er} Février 2009 ; ce montant sera indexé suivant l'évolution des traitements de la fonction publique à compter de l'année 2010.

Adopté à l'UNANIMITE.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

Conformément au décret n° 2007-450 du 25 mars 2007, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit le remboursement des frais de déplacement :

- ◆ Pour les remboursements de frais kilométriques, il est fait application de l'arrêté du 26 Août 2008 modifiant l'arrêté du 3 Juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 ainsi que du décret du 28 mai 1990 modifié.
- ◆ Pour les frais d'hébergement, il est fait application de l'arrêté du 20 septembre 2001.

Adopté à l'UNANIMITE.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Jean-Pierre Door,
Député-maire de Montargis